

PONT SUR L'ÉCLUSE 72, DITE DE RIVOTTE (CANAL DU NIVERNAIS)

Bourgogne-Franche-Comté, Yonne
Cravant
bief 72 du versant Seine

Dossier IA89001966 réalisé en 2011 revu en 2012

Auteur(s) : Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie
Lallement



Historique

Le rapport de l'ingénieur en chef du canal du Nivernais, daté du 28 mars 1832, préconise la construction des ponts de Vincelles : "Une partie des parcelles appartient aux habitants de Vincelles et l'autre à ceux de Cravant et les parcelles des uns et des autres étant très mélangées trois ponts ne nous ont pas paru être trop pour établir la communication entre l'île et le continent, nous avons fait l'un à l'extrémité sur l'écluse de Vincelles, l'autre à 1200 mètres au dessus sur l'écluse de Rivotte et le troisième qui est celui du Colombier à 1500 mètres environ au dessus de l'écluse de Rivotte vers la partie supérieure de l'île." (Archives nationales, F14 6990)

Période(s) principale(s) : 19e siècle

Description

Pont permettant une desserte locale. Il se compose de culées en moellon partiellement enduit, d'un tablier en métal et de garde-corps en métal. Ces derniers présentent des balustres couronnés de pomme de pin. Escaliers pour le halage.

Informations complémentaires

- **Les ponts du canal du Nivernais :** <https://httpcanaux.region-bourgogne.fr/nivernais/ouvrage/ponts-et-passerelles/>

Thématiques : canaux de Bourgogne

Aire d'étude et canton : Bourgogne

Hydrographie : l' canal du Nivernais ; Yonne

Dénomination : pont

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue du site.

89, Cravant, lieudit : bief 72 du versant Seine

N° de l'illustration : 20178900162NUC2A

Date : 2017

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine